

Niaux

Foix, le 9^{bre} 1921

L'Inspecteur-Adjoint des Eaux et Forêts,

Bernolle
à Foix, à Mousieure Carthillac
(Eude) à Faulause.

Mousieure,

En exécution de l'article
7 de l'arrêté vous concernant
la grotte de Niaux pour 3 ans
j'ai l'honneur de vous prier de
vouloir bien me faire connaître
si la date du 19 Novembre
1921 vous conviendrait pour
que nous procédions ensemble
à la reconnaissance de l'état
des lieux.



En Cas de Réponse
affirmative vous voudrez bien
me faire connaître l'heure
qui vous conviendrait le
mieux pour commencer
cette visite.

Je vous prie d'agréer,
Monsieur, l'expression
de mes sentiments dévoués

L'Inspecteur-Adjoint des Eaux et Forêts,

